



ACCUEIL > ÉCONOMIE

"Les normes IFRS sont obsolètes"

Propos recueillis par Jocelyn Jovène

| ⌚ Publié le 27/01/09 à 11h31

— Mis à jour le 27/01/09 à 13h29

La comptabilité a-t-elle une part de responsabilité dans la crise actuelle?

Oui, elle en a une. La crise actuelle résulte d'un abandon progressif de règles élémentaires de prudence en matière de bilans. L'élite comptable de la régulation a malheureusement approuvé cette évolution.

Il existe de réels conflits d'intérêts dans le monde de la comptabilité. Les représentants de grands groupes y compris bancaires et des cabinets d'audit le pouvoir, au sein des instances en charge, d'édicter les normes comptables nationales et internationales. Mais ceux qui sont censés appliquer ces règles et les contrôler sont les mêmes que ceux qui doivent les déterminer. C'est un problème. C'est un peu comme si les cafetiers déterminaient eux-mêmes les règles de consommation d'alcool dans leurs établissements.

Ce sont les usagers (représentants de la société civile et des créanciers, qui sont aujourd'hui minoritaires) qui devraient être dominants dans ces instances.

Cette structure de représentation déséquilibrée et l'absence de mobilisation des politiques expliquent que les IFRS et d'autres normes antérieures anti-prudentielles ont été adoptés sans difficulté. A force de restructurations des organes de régulation comptable on a éliminé de plus en plus des gens qui pouvaient contester une évolution néfaste.

Quelles en sont les conséquences?

On assiste aujourd'hui à une déresponsabilisation généralisée des personnes impliquées dans la gestion et le contrôle des entreprises. Ce mouvement concerne autant les dirigeants d'entreprises que les auditeurs ou les organes de

régulation comptable. Cette perte de responsabilité se traduit tout d'abord par la généralisation du principe de la responsabilité limitée et du statut de la société anonyme pour les grandes entreprises: paradoxalement seuls les "petits" continuent d'être responsables de façon illimitée de leurs dettes.

Cette irresponsabilité est encore renforcée par la généralisation des **parachutes dorés** (<http://www.e24.fr/finance/article44125.ece>) , les niveaux de rémunération excessifs des dirigeants, et l'absence de régulation efficace contre la faiblesse des fonds propres des entreprises.

La diminution de la responsabilité encourage l'imprudence et provoque notamment la disparition de l'une des règles cardinales de la comptabilité, à savoir le principe de prudence selon lequel on doit comptabiliser de façon systématique les pertes potentielles, jamais les gains potentiels.

Au contraire, la "fair value", préconisée par les IFRS, est une technique d'évaluation qui permet de comptabiliser aussi bien les profits potentiels que les pertes potentielles, ce qui est contradictoire avec le principe de prudence.

Cette domination de la "fair value" a été justifiée avec une apparence de logique implacable: la comptabilité devrait, selon les adeptes des IFRS, refléter toutes les évolutions du marché des titres. Mais, selon nous, le rôle de la comptabilité n'est pas de refléter les fluctuations du marché boursier. Un mécanisme existe déjà pour cela: c'est la Bourse. Elle fonctionne plus ou moins bien, certes, mais il n'est pas logique que ce soit la comptabilité qui remplisse un tel rôle.

Le rôle fondamental de la comptabilité financière est d'être un garde-fou contre les agissements dangereux des dirigeants, de promouvoir une gestion prudente et d'empêcher la distribution de dividendes fictifs en s'appuyant sur les principes de réalisation (un résultat n'est enregistré que s'il correspond à une vente réelle) et de prudence (anticiper les pertes)

Avec la fair value, les directions d'entreprises peuvent maintenant comptabiliser des profits potentiels; elles sont incitées à jouer en Bourse, à faire naître de faux espoirs et même à distribuer des dividendes potentiels. Pire encore, les banques ont même réussi à obtenir de l'IASB [*un organisme qui produit les IFRS, NDLR*] qu'elles puissent ne plus comptabiliser les pertes potentielles sur leur portefeuille de trading en période de crise économique. On voit donc naître un principe d'"imprudence" qui se substitue au principe de prudence. C'est du jamais vu!

Que doit-on faire en priorité?

Il faut d'abord refondre les organes de régulation de gouvernance et de comptabilité des entreprises et imposer des règles qui empêchent l'application de l'effet de levier, présenté comme la panacée dans les manuels de "finance moderne". Ce dogme a envahi les écoles de commerce de la planète et a conduit à admettre qu'on puisse gérer une entreprise avec une part de capital ridicule dans les bilans. Il faut instaurer des règles prudentielles minimales pour les entreprises non financières et financières. Par exemple, le capital social devrait représenter au moins 10% du passif d'une entreprise et les capitaux propres devraient en représenter au moins 50%.

Pour ce qui est de la comptabilité proprement dite il aurait mieux valu rénover la "vieille" comptabilité en coût historique, qui préserve les principes de prudence et de réalisation. Certes, en pratique, cette méthode de comptabilité était "polluée" par des règles fiscales. Mais les anglo-saxons ont montré qu'il est possible d'instaurer une séparation nette entre fiscalité et comptabilité. On aurait donc pu faire ce travail de nettoyage et proposer une version améliorée de la comptabilité en coût historique comme vecteur de l'harmonisation internationale de la comptabilité.

On a préféré passer aux IFRS, qui sont un mélange de normes hétéroclites. Ces normes répondent à des théories disparates. Elles sont illisibles. Elles sont même une régression sur le plan de la cohérence et un danger public sur le plan de la prudence. Il n'est pas étonnant qu'on en arrive aux problèmes actuels.

Quelles autres pistes de réformes suggérez-vous?

Indépendamment de leur caractère complexe et imprudent, les IFRS sont obsolètes à l'heure où l'on parle de développement durable. Ces normes comptables ne tiennent compte ni du capital naturel, ni du capital humain. Or il n'y a pas que le capital financier à maintenir surtout lorsqu'on exige des normes de rentabilité financière de 10% ou 15% par an. Ce n'est pas tenable: il faut donner la priorité au capital naturel qui est la base de notre survie.

On peut saluer les efforts qui sont faits dans le domaine de l'investissement socialement responsable (ISR). Mais il faudrait plus largement une révolution de l'enseignement de la gestion dans les universités et les grandes écoles, notamment abandonner l'enseignement de la "finance moderne" qui pousse à l'imprudence et à l'irresponsabilité vis-à-vis du capital naturel et humain au profit d'une nouvelle conception environnementale du management et de la comptabilité.